

## Le roi d'Ugarit et la demeure de Zimri-Lim\*

*Dominique Charpin, Paris*

L'époque du Bronze moyen demeure mal connue sur le site même de Ras Shamra; aucun texte de cette période n'y a encore été découvert. Les données extérieures sont donc les bienvenues et les archives de Mari peuvent apporter une contribution intéressante, quoique limitée, à notre connaissance d'Ugarit au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est en 1939 que Charles-François Jean annonça que Zimri-Lim s'était rendu en personne à Ugarit<sup>1</sup>, mais il fallut attendre encore 45 ans pour que cette expédition jusqu'à la côte méditerranéenne soit mieux documentée. Pierre Villard présenta en 1984 les informations offertes par les nouveaux textes publiés dans ARM 23<sup>2</sup>, à partir desquels Jack Sasson donna une vue d'ensemble de ce qu'il appela un « grand tour<sup>3</sup> ». La publication d'ARM 25<sup>4</sup> permit en 1986 à P. Villard de compléter le dossier<sup>5</sup>, qui a été synthétisé en dernier lieu dans *Florilegium Marianum V*<sup>6</sup>. La question se pose de savoir si le voyage de Zimri-Lim avait Ugarit comme but. C'est ce qu'a estimé P. Villard<sup>7</sup> :

« Le port méditerranéen d'Ugarit constituait le but de ce voyage. En effet, alors que le séjour dans les autres cités est relativement bref (avec un maximum d'une dizaine de jours à Zilhân), on note que des opérations diverses furent enregistrées à Ugarit, durant une période d'un mois au minimum, avant que les voyageurs ne prissent le chemin du retour ».

---

\* Cette contribution a été rédigée dans le cadre du projet « DIGIBARCHI » financé par PSL (Université de recherche Paris Sciences et Lettres), pour lequel voir [http://digitorient.com/?page\\_id=2693](http://digitorient.com/?page_id=2693). Les images de la tablette A.186 ici reproduites, jusqu'à présent inédites, font partie des dizaines de milliers de clichés de la photothèque des *Archives royales de Mari* mises à la disposition de la communauté scientifique grâce à ce projet; on les retrouvera sur le site <http://www.archibab.fr>. Dans la contribution qui suit, les abréviations utilisées sont celles du site archibab. Je remercie Valérie Matoïan et Thomas Römer pour leur invitation et Anne-Isabelle Langlois pour sa relecture de mon manuscrit.

<sup>1</sup> Jean 1939a, spécialement p. 67 « 8. Visite à Ugarit »; citation plus complète dans sa note sur « *Bihrum*, dans les *Lettres de Mari* » (Jean 1939b).

<sup>2</sup> Villard 1984.

<sup>3</sup> Sasson 1984.

<sup>4</sup> Limet 1986.

<sup>5</sup> Villard 1986. Noter encore les observations de P. Villard (1992, p. 195-205).

<sup>6</sup> Charpin et Ziegler 2003, p. 214-216 (cité ci-dessous comme FM 5); voir également Charpin 2002, p. 25-29.

<sup>7</sup> Villard 1986, p. 392.

Que le séjour à Ugarit ait duré longtemps ne prouve cependant pas qu'*au départ*. Ugarit constituait le but de ce déplacement du roi de Mari. Au début de la lettre ARM 14 121, Yaqqim-Addu rappelait à Zimri-Lim ce qui s'était passé « auparavant, lorsque mon seigneur était allé à Ugarit ». Jean-Marie Durand a justement indiqué à ce propos<sup>8</sup> :

« À considérer cette façon de s'exprimer, Ugarit aurait formé d'emblée le but même du voyage en Occident, ce qui n'est sans doute pas vrai, vu les enjeux militaires de la montée de Zimri-Lim au Yamhad (expédition contre Azarâ; cf. t. I, p. 568, (371) n. b). Après coup cependant, l'arrivée du roi de Mari au bord de la mer a dû être sentie comme l'acmé de son déplacement. »

De fait, aussi bien les textes administratifs que la formule de nom d'année parlent d'une « montée au Yamhad » et les deux lettres qui citent Ugarit comme but du voyage de Zimri-Lim ont été écrites postérieurement au retour du souverain.

Dans un discours célèbre, Itur-Asdu énuméra les principaux rois contemporains de Zimri-Lim, en situant leur puissance respective<sup>9</sup>. Il y indiquait que « 20 rois suivent Yarim-Lim, sire du Yamhad ». Quels étaient ces 20 rois dans la mouvance du souverain d'Alep ? On ne peut en dresser une liste complète, mais les textes de Mari permettent de connaître l'existence de rois à Layaš, Muzunnum, Nuraddi, ou Tuba; il est très vraisemblable que le roi d'Ugarit ait également été un des 20 rois qui « suivaient » le roi d'Alep.

Les raisons du déplacement qui conduisit Zimri-Lim jusqu'à Ugarit sont pendant longtemps restées assez obscures. Les textes administratifs qui ont permis à P. Villard de retracer ce déplacement de cinq mois qui mena le roi de Mari jusqu'au bord de la Méditerranée l'ont conduit à mettre avant tout l'accent sur ses aspects diplomatiques et religieux, excluant explicitement qu'on ait affaire à une expédition militaire<sup>10</sup>. Moshe Anbar a retenu l'hypothèse inverse : « Nous supposons que le but de cette expédition figure peut-être dans une variante de l'un des noms de l'année suivante (ZL 9') : "L'année où Zimri-Lim est monté au secours du Yamhad" (S.108, n°1316)<sup>11</sup> ». Une troisième position a été adoptée par Barry

<sup>8</sup> Durand 1998, p. 384; dans sa citation, « t. I » renvoie à Durand 1997.

<sup>9</sup> Voir la citation de A.482 et son commentaire par B. Lafont (2001, p. 213-328, spéc. p. 222).

<sup>10</sup> Voir Villard 1986, en particulier p. 393 n. 46 : « Le nom d'année assez rare, *tillut Yamhad*, me paraît se référer à une autre affaire. Tout porte à croire en effet que le voyage vers la Méditerranée fut un voyage pacifique ». Noter également p. 399 : « Il est tout à fait exceptionnel de voir un roi mésopotamien sortir de son propre royaume, et aller visiter une capitale étrangère, au cours d'une expédition qui n'a pas de caractère militaire. » Dans une autre étude, il a également indiqué : « Lorsque ce roi alla jusqu'à Hušlâ, en l'an ZL 7', puis deux ans plus tard à Ugarit, pour des motivations qui étaient davantage diplomatiques ou religieuses que militaires, il fut accompagné non seulement d'une escorte armée, mais aussi d'une très grande partie de sa cour » (Villard 1992, spécialement p. 200). Il a été suivi, *i. a.*, par I. Singer (1999, spécialement p. 617).

<sup>11</sup> Anbar 1993, spécialement p. 391. Noter aussi : « Il nous semble que la raison d'être du passage de Zimri-Lim par l'Idamaraš était de recruter une armée qu'il conduirait à l'aide de Yarim-Lim » (Anbar 1991, p. 65).

Beitzel, qui considère qu'on a affaire à un « commercially-motivated four-month journey to Ugarit<sup>12</sup> ». C'est la solution proposée par M. Anbar qu'il faut retenir: Zimri-Lim partit avec ses troupes renforcer l'armée de Yarim-Lim qui luttait contre le roi d'Azara<sup>13</sup>. C'est une fois la victoire acquise que Zimri-Lim continua sa route jusqu'à Alep dans un premier temps, puis jusqu'à Ugarit; son séjour y dura plus d'un mois. Nous ne savons toujours pas quel en était le but, même si nous voyons que des contacts furent établis avec des marchands crétois<sup>14</sup>: la raison est que nos informations proviennent de textes administratifs laconiques, qui comptabilisent les cadeaux donnés et reçus par Zimri-Lim. On a souligné qu'aucun texte du dossier ne nous livre le nom du roi d'Ugarit, mais personne, à ma connaissance, n'a indiqué explicitement la raison de cette absence: dans les textes qui documentent le séjour de Zimri-Lim à Ugarit, on ne trouve pas un seul échange de cadeaux avec le roi local, ce qui ne peut manquer de surprendre. Il est difficile d'aller au-delà de ce constat, mais il serait peu prudent de conclure que cela n'est dû qu'au hasard des sources, vu leur nombre.

Peu après ce séjour, le roi d'Alep Yarim-Lim mourut et c'est son fils Hammurabi qui lui succéda sur le trône d'Alep: un présent fut envoyé par Zimri-Lim le 18/viii pour la tombe de Yarim-Lim, un autre quatre semaines plus tard au nouveau roi Hammurabi<sup>15</sup>. Nous ne possédons qu'une seule lettre de ce dernier à Zimri-Lim<sup>16</sup>, mais c'est l'une des plus célèbres des archives royales de Mari: le roi d'Ugarit y aurait exprimé le souhait de visiter le palais de Zimri-Lim à Mari. La façon dont ce texte est devenu un des documents les plus cités dans les ouvrages concernant le Proche-Orient ancien mérite qu'on l'analyse de près, et c'est à quoi sera consacrée la présente étude: nous verrons d'abord l'interprétation qui en a été donnée au départ, puis la remise en cause du consensus, avant de proposer une nouvelle lecture de ce texte.

---

<sup>12</sup> Beitzel 1997, spécialement p. 135. Pour une critique de cette étude, voir ma recension des *Mélanges Astour* dans *AfO* 46/47, 1999/2000, p. 317-322, spéc. p. 319a.

<sup>13</sup> Voir FM 5, p. 215.

<sup>14</sup> Guichard 1999.

<sup>15</sup> Charpin 2008, p. 77 et 90; version anglaise dans Charpin 2015, chapitre 4.

<sup>16</sup> Il faut dire que nous n'avons également qu'une seule lettre adressée par son père Yarim-Lim au même Zimri-Lim (Biro 1990 = LAPO 16 249). Il s'agit manifestement du résultat du tri effectué par les Babyloniens avant la destruction du palais de Mari. A. E. Miglio (2014, p. 231-233) n'a guère été inspiré de revenir sur cet acquis de la recherche des dernières années: voir ma recension de ce livre dans *AfO* 53, 2015, p. 294-299 (p. 297a). Cinq autres lettres de Hammurabi d'Alep, plus tardives, nous sont désormais connues grâce aux archives de Tell Leilan. Elles ont été publiées par J. Eidem (2011); voir mon compte rendu en forme d'article (Charpin 2014, p. 141-159), ainsi que la réédition de toutes les lettres de PIHANS 117 que j'ai données dans [www.archibab.fr](http://www.archibab.fr). Ces cinq lettres sont logiquement adressées aux rois de Šehna/Šubat-Enlil: les n<sup>os</sup> 1-4 à Mutiya (= Mutu-Abih), et le n<sup>o</sup> 23 à son successeur Tillaya (= Till-Abnu).

## 1. L'interprétation traditionnelle

### 1.1. La publication du texte

Dès le début du déchiffrement des archives royales de Mari, Georges Dossin a eu l'attention attirée par une lettre qui mentionnait « l'homme d'Ugarit », autrement dit le souverain de cette ville. Il la signala à André Parrot, qui cita en 1937 dans son rapport de *Syria* 18 la transcription et la traduction de Dossin<sup>17</sup>. La première lettre de Mari avait déjà été publiée par François Thureau-Dangin dans la *Revue d'Assyriologie* dès 1936, mais la tablette A.186 est la première lettre de Mari publiée par G. Dossin<sup>18</sup>. Il traduisit ainsi ce document :

« À Zimrilim, dis ceci: ainsi parle Ḫammurapi, ton frère. L'«homme» d'Ugarit vient de m'écrire ce qui suit: "Indique-moi la demeure de Zimrilim; je désire la voir". Maintenant, par ce même courrier, je te dépêche son fils. »

G. Dossin avait commenté cette lettre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dès la séance du 15 janvier 1937<sup>19</sup> :

« Ce court billet n'est pas seulement intéressant par le nom des correspondants royaux, Ḫammurapi et Zimrilim. Il nous livre en même temps la plus ancienne mention de la ville d'Ugarit, devenue aujourd'hui célèbre par les découvertes de M. Cl. A. Schaeffer. Il nous montre en même temps que sur les bords de la Méditerranée on parlait avec admiration du vaste palais de Zimrilim que M. Parrot est occupé à remettre au jour, puisque l'«homme» d'Ugarit, très probablement le dynaste d'Ugarit ainsi que me le suggère M. R. Dussaud, a envoyé à Ḫammurapi son messenger pour être renseigné sur l'emplacement exact du palais de Mari. »

G. Dossin donna également, dans une lettre du 16 septembre 1938, copie, photo, transcription et traduction de la tablette A.186 à Cl. Schaeffer, qui les inclut dans son « Aperçu de l'histoire d'Ugarit » publié dans le premier volume des *Ugaritica* en 1939<sup>20</sup>. G. Dossin modifia alors sa traduction sur un point : au lieu de « je te dépêche son fils », il comprit que l'idéogramme qu'il avait lu *mârum* (LÚ DUMU-šu) devait en fait être lu *šuhârum* (LÚ.TUR-šu) et traduisit « je te dépêche son jeune homme »<sup>21</sup>. Le roi d'Ugarit n'envoya donc pas son fils, mais un simple messenger.

<sup>17</sup> Parrot 1937, spécialement p. 74, n. 1.

<sup>18</sup> Le numéro A.186 témoigne du fait que cette tablette fut parmi les premières qu'il inventoria.

<sup>19</sup> Dossin 1937, p. 19.

<sup>20</sup> Schaeffer 1939; copie et photo fig. 10 p. 15; transcription, traduction et commentaire p. 16-17 n. 2. L'inclusion de ce texte dans *Ugaritica* 1 explique que le passage ait été erronément cité par le CAD K p. 520a comme « (RS let.) » alors qu'il ne s'agit pas d'une lettre de Ras Shamra, mais de Mari.

<sup>21</sup> Voir déjà Dossin 1938, p. 125 n. 1.

Qui était l'auteur de la lettre? Au départ, d'une façon qui peut nous paraître étonnante aujourd'hui, G. Dossin et A. Parrot avaient cru qu'il s'agissait de Hammu-rabi de Babylone<sup>22</sup>. Deux considérations rendent cette hypothèse impossible. L'analyse paléographique montre que l'écriture n'est pas du tout celle des documents envoyés par la chancellerie de Babylone, comme le montre la comparaison de la tablette A.186, par exemple avec ARM 28 7<sup>23</sup>. Par ailleurs, on ne voit pas très bien pourquoi le roi d'Ugarit serait passé par l'intermédiaire du roi de Babylone pour entrer en contact avec le roi de Mari. Dans un deuxième temps, G. Dossin découvrit qu'un deuxième souverain de l'époque de Zimri-Lim s'appelait Hammu-rabi, le roi de Kurda, d'où sa remarque<sup>24</sup> :

« L'expéditeur de ce message pourrait être, à la rigueur, Ḥammu-rapi, roi de Kurda, et non le grand roi de Babylone du même nom. »

Puis Ch.-F. Jean découvrit qu'avait existé à la même époque un troisième Hammu-rabi, roi d'Alep<sup>25</sup>. C'est pourquoi en 1939, dans *Ugaritica* 1, G. Dossin proposa que l'expéditeur soit identifié comme Hammu-rabi, le roi d'Alep (Yamhad) successeur de Yarim-Lim<sup>26</sup>.

## 1.2. L'interprétation de la lettre

À peine éditée par G. Dossin, cette lettre fut aussitôt exploitée par le fouilleur de Mari<sup>27</sup> :

<sup>22</sup> Voir Dossin 1937, p. 14: « Ugarit-Ras-Shamra apparaît déjà, à cette époque en rapport avec Babylone ». Peu après, le P. Roland de Vaux avait, à juste titre, exprimé un doute: « D'après un document de Tell Hariri (Mâri), le dynaste d'Ugarit entre en relations avec le roi de Mâri par l'intermédiaire d'un Ḥammurabi, qui dans ce cas précis est probablement différent du roi de Babylone. » (de Vaux 1937, p. 526, n. 1).

<sup>23</sup> Voir Birot 1993, p. 8.

<sup>24</sup> Dossin 1938, p. 125. n. 1.

<sup>25</sup> Communication au XX<sup>e</sup> Congrès International des Orientalistes, Bruxelles, 5-10 septembre 1938, restée inédite. Pour l'identification de Hammu-rabi comme successeur de Yarim-Lim sur le trône d'Alep (= Yamhad), voir Dossin 1939, p. 109-110 n. 2 et *apud* Schaeffer 1939, p. 17 suite de la note 2.

<sup>26</sup> Curieusement, A. Parrot ne semble pas avoir été au courant de cette dernière interprétation, la seule plausible. Il écrivait en 1974 à propos du palais de Mari : « Le Père Vincent a écrit de lui : "C'est le joyau de l'architecture orientale archaïque" et l'on comprend aisément le roi d'Ugarit qui, en ayant entendu parler, envoya son fils pour s'en faire quelque idée et lui rapporter ce qu'il avait vu. Peu importe que le roi Hammurabi auquel il s'était adressé pour avoir une recommandation, ne soit pas le Hammurabi de Babylone, mais celui de Kurda, ce qui n'est d'ailleurs pas démontré : n'empêche que le souverain de Ras Shamra avait cru bon d'avoir une introduction pour que son héritier fût admis à visiter cette résidence. Considérée très certainement partout comme une des merveilles du monde d'alors. Et elle l'était. » (Parrot 1974, p. 113). On voit que Parrot s'en tenait toujours à ce que Dossin avait écrit dans *Syria* en 1937 et 1938...

<sup>27</sup> Parrot 1937, p. 74 n. 1.

« Une de ces tablettes (...) vient d'être lue par M. G. Dossin, qui y a retrouvé, non seulement la mention d'Ugarit mais aussi la preuve que la renommée du Palais de Mari s'étendait jusqu'à la côte méditerranéenne, au point que l'"homme" d'Ugarit (*Ras Shamra*) en écrivit à Hammurabi. »

Et A. Parrot concluait en 1958 son volume dédié à l'architecture du palais de Mari en ces termes<sup>28</sup> :

« Heureusement, si l'incendie et la destruction avaient mis à mal "la demeure de Zimri-Lim", cette merveille du monde d'alors, tout n'avait pas été anéanti. »

Le passage fait manifestement allusion à la lettre A.186. Cl. Schaeffer, s'interrogeant sur les origines du palais d'Ugarit qu'il dégagait au début des années 1950, prit cette lettre en compte<sup>29</sup> :

« Même le palais de Mari (...) est encore un palais purement mésopotamien. Sa belle organisation ne semble pas avoir inspiré les rois d'Ugarit, quoique l'un d'eux, nous le savons par un texte trouvé par M. Parrot et publié par M. Dossin, avait tenu à visiter la vaste demeure du roi de Mari. »

Plus récemment, Jean-Claude Margueron a écrit<sup>30</sup> :

« Il faut maintenant nous dégager de l'image laissée par les ruines pour retrouver le palais tel qu'il était, tel que ses habitants pouvaient le vivre au quotidien, tel que le voyait un visiteur, tel ambassadeur ou le fils du roi d'Ugarit, venu sur un ordre de son père pour l'admirer (ou pour évaluer sa puissance?). »

On voit ici le poids historiographique des premières éditions: c'est à la traduction de G. Dossin de 1937, pas à celle de 1939, qu'il est fait ici allusion – d'où l'hypothèse du fils du roi d'Ugarit venu plus ou moins comme espion... Par ailleurs, on doit rappeler que les lettres expriment souvent des désirs ou des projets dont nous ne savons absolument pas s'ils furent ensuite réalisés – et c'est ici le cas.

## 2. La remise en cause du consensus

### 2.1. Une nouvelle traduction

Reprenant la traduction de ce texte en 2000 dans le tome 18 de la LAPO, J.-M. Durand a pressenti qu'on ne pouvait maintenir une interprétation aussi sensationnelle de cette lettre. Il indiquait<sup>31</sup> :

« Ce texte a été compris apparemment par ses découvreurs comme le désir du prince d'Ugarit de visiter Mari et son palais, ce qui est

<sup>28</sup> Parrot 1958, p. 342.

<sup>29</sup> Schaeffer 1952, p. 239.

<sup>30</sup> Margueron 2004, p. 473b.

<sup>31</sup> Durand 2000, p. 510.

une compréhension sans doute forcée pour le document. Le roi d'Ugarit et celui de Mari s'étaient déjà vus au début de ZL 9', lorsque Zimri-Lim avait fait son grand voyage vers la Méditerranée aux côtés de son beau-père Yarim-Lim. Hammu-rabi d'Alep succéda à son père dans la seconde moitié de ZL 9'. Il est plus vraisemblable que le roi d'Ugarit demande à son suzerain l'autorisation d'entrer en contact avec le roi de Mari. »

J.-M. Durand était sans doute alors influencé par une lettre de Nur-Sin dont il préparait alors l'édition<sup>32</sup> :

« Autre chose: le roi de Nuraddi m'a écrit, disant: "Il faut que mon serviteur aille avec ton serviteur chez mon Seigneur (= Zimri-Lim)." J'ai dit : "Sans l'aveu de mon seigneur (= Hammu-rabi), comment pourrais-je le faire passer? Il faut que j'écrive à mon Seigneur." Maintenant, j'ai écrit à mon Seigneur et il est informé. »

Cette façon de mélanger les « mon seigneur » (*bēli*) se retrouve dans d'autres lettres de Nur-Sin, où il s'agit tantôt de Zimri-Lim et tantôt du roi d'Alep Hammu-rabi<sup>33</sup>. Ce passage s'explique par les usages diplomatiques de l'époque<sup>34</sup>. On est ici dans le cas d'une ambassade-*ētiqtum*, c'est-à-dire d'un groupe de messagers qui devait traverser le royaume d'Alep sans demander d'entrevue au roi local: il fallait néanmoins une autorisation de celui-ci pour pouvoir poursuivre sa route. Le roi de Nuraddi souhaitait que son messager se joigne à celui de Nur-Sin pour aller jusqu'à Mari: nous ne savons pas exactement où se trouvait le royaume de Nuraddi<sup>35</sup>, mais il n'était pas loin d'Alalah (Tell Açana), donc à l'ouest du Yamhad. Une ambassade ayant Mari pour but devait donc traverser le territoire du roi d'Alep, ce qui n'était possible qu'avec l'autorisation de celui-ci.

C'est sans doute sur ce modèle que J.-M. Durand a compris la lettre A.186, dont il a proposé une nouvelle traduction<sup>36</sup> :

« L'homme d'Ugarit m'a écrit ceci : "Indique-moi (le chemin de) la demeure de Zimri-Lim que je le rencontre!" Aujourd'hui, voilà que je t'envoie son serviteur. »

J. Sasson s'est récemment rallié à cette façon de traduire<sup>37</sup> :

« The ruler of Ugarit has written me this, "Show me the house of Zimri-Lim so I can meet him." I am now sending you his servant. »

<sup>32</sup> FM 7 29 : 23-30 (Durand 2002, p. 111-113).

<sup>33</sup> FM 7 34 et 36. Il en va de même dans FM 7 45 et 48 (lettres de Šunuhra-Halu). Ce phénomène a été mis en lumière pour la première fois par K. R. Veenhof dans la lettre de la princesse Inbatum ARM 10 84 (Veenhof 1982, spéc. p. 136-138).

<sup>34</sup> Voir Lafont 1992.

<sup>35</sup> J.-M. Durand considère Nuraddi comme équivalent au Nuranti attesté dans les textes du niveau VII d'Alalah (Durand 2002, p. 63-64).

<sup>36</sup> LAPO 18 1272.

<sup>37</sup> Sasson 2015, p. 160-161.

J. Sasson a commenté le texte en ces termes<sup>38</sup> :

« Ce document a été publié tôt dans la recherche sur Mari et a suggéré une visite envisagée par le roi d'Ugarit. Il s'agit plus probablement de relations diplomatiques, peut-être dans la foulée de la visite de Zimri-Lim à Ugarit. »

## 2.2. Les problèmes soulevés par cette traduction

Dans l'interprétation de G. Dossin, on ne comprend pas le rôle que devrait jouer le roi d'Alep : il ne pouvait guère montrer en personne le palais de Zimri-Lim à Mari à l'envoyé du roi d'Ugarit. C'est la raison pour laquelle Jean-Marie Durand a ajouté un élément entre parenthèse « Indique-moi (le chemin de) la demeure de Zimri-Lim », mais un tel ajout pose problème : en effet, l'expression « montrer le chemin » (avec le même verbe *kullumum*) est par ailleurs connue en akkadien, comme dans le célèbre hymne à Šamaš où elle figure au pluriel<sup>39</sup> :

« Tu montres au captif les chemins qu'il ne connaît pas. »

G. Dossin avait déjà envisagé que le roi d'Ugarit ait voulu rencontrer Zimri-Lim, mais il avait écarté cette interprétation en indiquant<sup>40</sup> : « Si le rédacteur de la lettre avait voulu exprimer son désir de voir Zimri-Lim, il aurait ajouté au verbe *lumur* le pronom suffixe de la troisième personne masculine singulier : *-šu* » En réalité, « que je le rencontre » ne se dit pas *lûmur-šu* : pour cela, les scribes emploient toujours le système IV de *amârum*<sup>41</sup>. « Que je le rencontre » devrait se dire : *ittišu annammar*. L'objet de *lûmur* est donc la demeure de Zimri-Lim et on ne peut éviter de traduire la requête du roi d'Ugarit comme l'avait fait G. Dossin :

« Montre-moi la maison de Zimri-Lim, afin que je (la) voie! »

Mais de quelle maison s'agit-il? Pour G. Dossin, A. Parrot, Cl. Schaeffer et leurs successeurs, il ne faisait pas de doute qu'il s'agissait du palais de Mari. C'est cette évidence qu'il nous faut réexaminer.

## 3. Une nouvelle proposition

On pourrait penser : Zimri-Lim ayant séjourné pendant plus d'un mois à Ugarit, il ne serait pas étonnant que le roi d'Ugarit ait voulu à son tour lui rendre visite. Mais comme on l'a déjà indiqué, il est peu probable que pour voir la demeure de Zimri-Lim à Mari, il se soit adressé au roi d'Alep.

<sup>38</sup> « This document was published early in Mari research and suggested a projected visit by the king of Ugarit. More likely, it has to do with diplomatic connections, perhaps in the aftermath of Zimri-Lim's visit to Ugarit. »

<sup>39</sup> *harrânâti ša la idû tukallam šalla* (Lambert 1960, p. 130: 72).

<sup>40</sup> Schaeffer 1939, p. 17 suite de la note 2 (*ad l.* 10).

<sup>41</sup> Voir par exemple *it-ti be-lî-ia an-na-ma-a[r]* (A.4341 [Guichard 2013, p. 62-70]: 7').



### 3.1. Maison, palais ou domaine?

La lettre parle de « la maison de Zimri-Lim », ce qui semble jusqu'à présent une formule sans parallèle. On pourrait d'abord se demander si les termes de « maison » (*bîtum*) et « palais » (*ekallum*) sont bien équivalents. Du temps de Samsi-Addu, nous savons que ses fils avaient des domaines dans la partie du royaume de Haute-Mésopotamie où ils n'étaient pas rois. C'est ainsi que Yasmah-Addu, roi de Mari, avait trois « maisons » : une à Ekallatum, une à Šubat-Enlil et bien sûr une à Mari. Samsi-Addu reproche ainsi à son fils sa négligence<sup>42</sup> :

« Sans même considérer la maison que tu as à Šubat-Enlil, celle de Mari est assurément sans base solide. Depuis qu'Ušur-awassu est allé à son destin, qui y a-t-il pour s'occuper de ta maison? »

Ici, « ta maison » désigne sans ambiguïté le palais de Mari, car nous savons que c'était la sphère de responsabilité d'Ušur-awassu<sup>43</sup>.

On doit aussi signaler que l'existence d'une résidence à l'étranger appartenant à Zimri-Lim est attestée dans le royaume d'Ilan-šura. La fille de Zimri-Lim, Kiru, mariée au roi local, y fait allusion dans une lettre à son père<sup>44</sup> :

« Autre chose : présentement, ce sont 32 domestiques qui habitent la "maison de Mari"; à partir de maintenant, je me suis adonnée à la réalisation de cette maison. Le jour où mon père se sera décidé à venir, qu'il m'écrive afin que je prenne mes dispositions. »

On notera cependant qu'ici, la princesse parle de la « maison de Mari », pas de la « maison de Zimri-Lim » : mais il est vrai que son propos est adressé à Zimri-Lim lui-même. Zimri-Lim n'était pas le seul monarque à posséder une « maison » à l'étranger : c'était aussi le cas du roi de Karana Samu-Addu, qui avait une maison à Šubat-Enlil<sup>45</sup>.

Par ailleurs, les palais sont le plus souvent désignés en référence à la ville où ils se trouvent. C'est vrai pour les palais provinciaux<sup>46</sup>, mais aussi pour celui de la capitale. Ainsi, dans la lettre où Samsi-Addu discute avec son fils de l'endroit où doit être installée sa nouvelle épouse, il désigne la résidence de son fils comme le « palais de Mari »<sup>47</sup>. Cependant, une personnalisation du palais est aussi attestée, comme dans cette lettre où Naramtum se plaint du peu de considération qu'on lui montre<sup>48</sup> :

<sup>42</sup> ARM 1 61 : 24-28. Voir à ce sujet Villard 2001, spécialement p. 99-111.

<sup>43</sup> Charpin 1988, spécialement. p. 9-14.

<sup>44</sup> ARM 10 31 (= LAPO 18 1223) : 14'-21'.

<sup>45</sup> FM 9 37 : 7.

<sup>46</sup> Comme le « palais de Šubat-Šamaš » et le « palais de Tuttul » dans ARM 1 118 : 21-22; « le palais de Sagaratum » et le « palais de Dur-Yahdun-Lim » dans ARM 13 51 : 7, 9; « le palais de Dur-Yahdun-Lim » et le « palais de Terqa » dans ARM 26/1 15 : 5', 7'; le « palais de Hišamta » dans ARM 26/1 57 : 5; le « palais de Der » en FM 3 61 : 4; le « palais de Ṭabatatum » (Ziegler 2011, p. 25-27 A : 20).

<sup>47</sup> A.4471 (Durand 1990 p. 291-294) : 15, 22 É.GAL *ma-ri*<sup>ki</sup>.

<sup>48</sup> ARM 10 46 (= LAPO 18 1237) : 5'-9'.

« Maintenant, ici, les épouses secondaires du palais me disent en chœur: “Là-bas, dans *le palais de ton père*, on ne te connaît pas. On ne se soucie pas de toi!” »

On trouve aussi dans quelques lettres l’expression « le palais de mon seigneur » (*ekal bêliya*)<sup>49</sup> et même dans un serment de fidélité l’expression « palais de Zimri-Lim mon seigneur »<sup>50</sup>.

Mais le document le plus intéressant pour une bonne compréhension de la lettre A.186 est assurément la missive que le devin Asqudum et le chef de musique Rišiya adressèrent à Zimri-Lim depuis le Yamhad<sup>51</sup>. Leur mission consistait à conclure le mariage du roi de Mari avec Šibtu, la fille du roi d’Alep Yarim-Lim. Alors que le processus avait commencé, la reine mère mourut. Le roi d’Alep ne voulut pas que les envoyés de son futur gendre participent aux cérémonies funéraires. Très gênés d’être ainsi exclus, les deux dignitaires écrivirent au roi de Mari<sup>52</sup> :

« Le roi Yarim-Lim nous a fait dire par Ṭab-balaṭi: “Allez, et voyez en totalité mes villes fortes ainsi que mes ‘maisons’!” »

On retrouve ici exactement la même expression É + *amârum* que dans A.186: or il est ici incontestablement question de visite touristique... La question se pose donc de savoir quelle est la “maison” de Zimri-Lim que le roi d’Ugarit souhaitait voir et qu’il demanda au roi d’Alep de lui montrer.

### 3.2. Un palais ... ailleurs qu’à Mari?

J.-M. Durand était sur la bonne voie lorsqu’il a évoqué Alahtum. La fin de son commentaire de la lettre A.186 était ainsi rédigée<sup>53</sup> :

« Il est plus vraisemblable que le roi d’Ugarit demande à son suzerain l’autorisation d’entrer en contact avec le roi de Mari. Il est difficile de savoir quel lien il y a entre ce désir et l’installation des administrateurs mariotes à Alahtum. »

On sait en effet que la ville d’Alahtum et le terroir environnant ont été donnés à Zimri-Lim par le roi d’Alep Hammu-rabi (la question de savoir s’il s’agit vraiment d’un don, ou si une contrepartie en argent a été versée, n’est pas ici le problème)<sup>54</sup>. Comme l’a bien montré J.-M. Durand, il n’y a aucun doute sur le fait

<sup>49</sup> Par exemple en ARM 26/1 265 : 37 ou ARM 26/2 408 : 33, ou encore ARM 27 60 : 6 (dans ce dernier cas, à Qaṭṭunan).

<sup>50</sup> M.5719 (Charpin 2010, p. 51-60) : ii 3’.

<sup>51</sup> Je dois indiquer que c’est grâce à la base de données ARCHIBAB que j’ai pu en repérer l’importance pour l’interprétation de A.186.

<sup>52</sup> ARM 26/1 10 : (20) LUGAL *ia-ri-im-[li-im]* (T.21) <sup>1</sup>*ṭa-ab-ba-la-[ṭi]* (22) *ki-a-am iš-pu-ra-an-n[é-ši-im]* (23) *um-ma-a-mi al-ka a-al dan-[na-ti-ia]* (24) ù É.HI.A-*ia a-ta-am-ma-ra-n[im]*, avec reprise plus bas : (30) *um-ma-a-mi al-ka a-al dan-na-ti-ia* (31) ù É.[HI].A-*ia a-ta-am-[m]a-ra-nim*.

<sup>53</sup> Durand 2000, p. 510.

<sup>54</sup> Durand 2002.

qu'Alahtum doit être identifiée à la ville d'Alalah, soit le Tell Ačana, à 20 km à l'est d'Antioche (Antakya) en Turquie, dans la plaine de l'Amuq, au nord du coude formé par l'Oronte. Ce site fut fouillé par L. Woolley avant et après la deuxième guerre mondiale et son exploration a repris il y a quelques années. La proposition de J.-M. Durand a notamment été suivie par J. Lauinger, dans son livre récent sur le territoire du Yamhad<sup>55</sup>.

Au moment où Zimri-Lim entra en possession de la ville, elle était en ruines, et les envoyés de Zimri-Lim devaient la rebâtir, ainsi qu'un palais<sup>56</sup> :

« Ils devront renforcer qui la ville, qui le palais et pourront habiter ici. »

L'envoyé de Zimri-Lim, Nur-Sin, se plaignit à plusieurs reprises du manque de main-d'œuvre pour rebâtir le palais<sup>57</sup> :

« Si l'on n'exempte point Alahtum de ce service militaire, cette ville n'est en réalité pas donnée à mon seigneur et je ne peux pas (re)bâtir le palais. »

Une fois l'édifice reconstruit, Nur-Sin demanda à Zimri-Lim l'envoi d'une femme pour s'en occuper<sup>58</sup> :

« J'ai déjà écrit une et deux fois à mon seigneur relativement à l'envoi de dame Šen-nirzi à Alahtum. Il faut, maintenant, que mon seigneur envoie dame Šen-nirzi avec la fille de mon [frè]re<sup>2</sup> pour qu'elle s'occupe du palais. »

On sait qu'une autre femme avait déjà été envoyée s'occuper des enfants en résidence dans ce palais, comme le montre une lettre de Dariš-libur qui suggère à sa correspondante de parler à une femme qui se trouvait au service d'Inibšunu en ces termes<sup>59</sup> :

<sup>55</sup> Lauinger 2015, spécialement p. 114-115: « the settlement acquired by Zimri-Lim, Alahtum, is very likely identical with the city of Alalah ».

<sup>56</sup> FM 7 26 : (19) [ša a-]am<sup>ki</sup> ša é-kál-lam an-[na-nu-um] (20) [lu-ú] ú-<sup>l</sup>da<sup>1</sup>-an-na-nu úš-ša-bu.

<sup>57</sup> FM 7 33 : (5) šum-ma<sup>giš</sup>ŠUKUR ZAB[AR.HI.A šī]-na-ti (6) i-na a-la-aḥ-tim<sup>ki</sup> la ú-da-ap-[pa-r]u (7) mi-im-ma a-lum šu-ú a-na be-lí-ia (8) ú-ul na-dí-in ù é-kál-lam e-pé-ša-am (9) ú-ul e-le-i. J.-M. Durand a traduit *ekallam epēšum* par « “monter un palais” » et commenté : « L'expression *ekallam epēšum* est technique pour signifier “créer les structures économiques et sociales qui vont avec un palais” ». Sans l'indiquer explicitement, il s'appuyait sur un texte tel que ARM 10 31 : 16'-17'. Il me semble qu'on doit ici prendre l'expression dans son acception la plus simple, en rappelant que l'akkadien ne distingue pas « bâtir » et « rebâtir ».

<sup>58</sup> FM 7 27 : (5) [1-šu] 2-[š]u aš-šum<sup>munus</sup>še-en-ni-ir-zi (6) [a-na] a-la-aḥ-tim<sup>ki</sup> (T.7) [tà-r]a-dí-im (8) [a-na] še-er [be-]l<sup>i</sup>-ia (9) aš-pu-[ur] (R.10) [i-n]a-an-na<sup>munus</sup>še-e[n-ni-ir-z]i (11) be-lí it-ti DUMU.MUNUS Š[E]Š<sup>9</sup>-ia (12) li-iṭ-ru-da-aš-ši (13) ù é-kál-lam li-ki-[i]l.

<sup>59</sup> ARM 10 176, reprise dans FM 7, p. 103: (T.8) a-dí<sup>munus</sup>me-in-na-a (9) a-na a-la-aḥ-tim<sup>ki</sup> (10) il-li-ku LÚ.TUR.MEŠ (R.11) ša i-na a-la-aḥ-tim<sup>ki</sup> (12) wa-aš-bu 3-ma

« Jusqu'à ce que dame Menna aille à Alahum, les enfants qui s'y trouvaient n'étaient que trois. À présent, il y a des enfants supplémentaires. Va à Alahum et vis avec dame Menna, ta sœur. Assure alors l'éducation des enfants! »

Selon toute vraisemblance, ce que le roi d'Ugarit voulait voir, c'était donc le domaine de Zimri-Lim à *Alahum* : cela explique pourquoi il écrivit à Hammu-rabi d'Alep, puisqu'Alahum se trouvait dans le royaume du Yamhad<sup>60</sup>. Mais, étant donné les rapports difficiles que Hammu-rabi d'Alep entretenait avec le roi de Mari, il ne voulut pas prendre d'initiative sans que Zimri-Lim ait donné son accord. Comme on l'a déjà souligné, nous ignorons si en définitive une telle visite eut lieu.

## Conclusion

Comme souvent, le réexamen d'un document célèbre aboutit à une conclusion moins spectaculaire qu'on ne l'avait cru. En 1984, J. Sasson avait écrit un article de vulgarisation dans lequel il avait mis en scène la visite du palais de Mari par l'envoyé du roi d'Ugarit, de manière très plaisante, dans ce qu'il avait lui-même appelé « fictional history », précisant toutefois qu'il ne s'agissait pas à ses yeux de « historical fiction »<sup>61</sup> : on peut voir aujourd'hui qu'il est malaisé de ne pas glisser d'une catégorie à l'autre...

Même un historien aussi fin et critique que Mogens Larsen s'est laissé contaminer par la lecture traditionnelle de cette lettre, écrivant récemment<sup>62</sup> :

« Ce fut vraisemblablement en conséquence de ce voyage [i.e. celui de Zimri-Lim à Ugarit] que le souverain d'Ugarit exprima plus tard son souhait de visiter Mari afin de voir le grand palais dans lequel Zimri-Lim avait sa résidence royale, manifestement un bâtiment qui était admiré de très loin. »

---

LÚ.TUR.MEŠ (13) *i-na-an-na* LÚ.TUR.MEŠ *ur-ta-ad-du-ú* (14) *a-na a-la-aḫ-tim<sup>ki</sup> al-ki-ma* (15) [*i*]-*ti* <sup>munus</sup>*me-in-na-a a-ḫa-ti-/ki* (16) *ši-bi* ù LÚ.TUR.MEŠ *ru-ub-bi* {*ma*}.

On notera que dans FM 7 p. 70, J.-M. Durand a donné une interprétation différente : « Le document ARM X 176 (LAP O 18 1207) où l'on voit que le personnel d'Alahum se limitait à un moment à "trois serviteurs" ». Le problème est ici de savoir comment comprendre l'idéogramme LÚ.TUR.MEŠ : « enfants » ou « serviteurs ».

<sup>60</sup> Après avoir préparé ma communication, je me suis aperçu que cette conclusion avait déjà été entrevue par P. Villard : « On ne peut d'autre part exclure l'hypothèse selon laquelle l'expression *bīt Zimri-Lim* ne désignerait pas la demeure du roi de Mari, mais ses possessions dans la vallée de l'Oronte, c'est-à-dire dans le royaume d'Hammu-rabi, suzerain ou allié du dynaste d'Ugarit, et à qui, d'ailleurs, ce dernier s'adresse » (Villard 1986, p. 410 n. 162). Malheureusement, cette intuition juste, formulée il y a trente ans dans une note de bas de page, est demeurée inaperçue.

<sup>61</sup> Sasson 1984, p. 110-120.

<sup>62</sup> Larsen 2008, spécialement p. 15a : « It was presumably as a result of this trip that the ruler of Ugarit later expressed his desire to visit Mari in order to see the large palace in which Zimri-Lim had his royal residence, obviously a building that was admired far and wide. »

La glose du document est remarquable : la lettre ne dit pas en effet qu'il s'agit de Mari, ni du « grand palais » de Zimri-Lim. Et l'admiration universelle de ce bâtiment n'est qu'un mythe historiographique à oublier, puisqu'il repose sur ce seul témoignage dont on a pu voir qu'il ne concerne à peu près sûrement pas le palais de Mari.

Un dernier mot pour conclure: on regrette évidemment que le roi d'Alep n'ait pas jugé bon de nommer dans sa lettre le roi d'Ugarit, dont l'identité reste inconnue jusqu'à ce jour!

### Annexe: la lettre A.186

F. *a-na [zi-i]m-ri-li-im*

2 *qí-b[i]-ma*

*um-ma ḥa-a[m-m]u-ra-[b]i*

4 *a-ḥu-ka-a-[ma]*

LÚ *ú-ga-ri-it*<sup>[ki]</sup>

6 *ki-a-am iš-pu-ra-am*

T. *um-ma-mi*<sup>8</sup>

8 É *z[i-im-r]i-[l]i-im*

R. *ku-ul-[i]-ma-an-ni*

10 *lu-mu-ur*

*[i]-na-an-na a-nu-um-ma*

12 LÚ.TUR-*š*u *aṭ-ṭà-ar-[d]a-kum*

« <sup>1-4</sup> Dis à Zimri-Lim: ainsi parle Hammu-rabi, ton frère. <sup>5-7</sup> L'homme d'Ugarit m'a écrit ceci : «<sup>8-10</sup> Montre-moi la demeure de Zimri-Lim que je (la) voie!»

<sup>11-12</sup> À présent, voilà que je viens de t'envoyer son serviteur. »

### Bibliographie

Anbar M., 1991, *Les tribus amurrites de Mari*, OBO 108, Fribourg / Göttingen. 1993, compte rendu de *ARMT XXVI* 1 et 2, *MARI* 7, Paris, p. 385-398.

Beitzel B. J., 1997, « Did Zimri-Lim Play a Role in Developing the Use of Tin-Bronze in Palestine? », dans G. D. Young, M. W. Chavalas & R. E. Averbeck (éd.), *Crossing Boundaries and Linking Horizons, Studies in Honor of Michael C. Astour on His 80<sup>th</sup> Birthday*, Bethesda, p. 121-144.

Birot M., 1990, « La lettre de Yarîm-Lim n° 72-39+72-8 », dans Ö. Tunca (éd.), *De la Babylonie à la Syrie, en passant par Mari. Mélanges offerts à Monsieur J.-R. Kupper à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire*, Liège, 127-136.

— 1993, *Correspondance des gouverneurs de Qaṭṭunân*, ARM 27, Paris.

Charpin D., 1988, « Première partie », *Archives Epistolaires de Mari* 1/2, ARM 26/2, Paris, p. 7-232.

— 2002, « Le voyage d'un roi de Mari », *Le monde de la Bible* 146, p. 25-29.

— 2008, « “Le roi est mort, vive le roi !” Les funérailles des souverains

- amorrhites et l'avènement de leur successeur », dans R. van der Spek (éd.), *Studies in Ancient Near Eastern World View and Society Presented to Marten Stol on the occasion of his 65<sup>th</sup> birthday*, Bethesda, p. 69-95.
- 2010, « Un nouveau "protocole de serment" de Mari », dans S. C. Melville & A. L. Slotsky (éd.), *Opening the Tablet Box: Near Eastern Studies in Honor of Benjamin R. Foster*, CHANE 42, Leyde / Boston, p. 51-77.
- 2014, « Le royaume d'Uruk et le pays d'Apum, deux voisins de Babylone vaincus par Samsu-iluna », *RA* 108, p. 121-160.
- 2015, *Gods, Kings, and Merchants in Old Babylonian Mesopotamia*, PIPOAC 2, Louvain / Paris / Bristol.
- & Joannès F. (éd.), 1992, *La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien. Actes de la XXXVIII<sup>e</sup> Rencontre assyriologique Internationale (Paris, 8-10 juillet 1991)*, Paris.
- & Ziegler N., 2003, *Florilegium marianum V. Mari et le Proche-Orient à l'époque amorrite: essai d'histoire politique*, Mémoires de NABU 6, Paris.
- Dossin G., 1937, « La correspondance de Zimrilim, dernier roi de Mari (vers 2000 avant J.-C.) », *CRAIBL*, p. 12-20.
- 1938, « Les archives épistolaires du palais de Mari », *Syria* 19, p. 105-126, p. 125 n. 1.
- 1939, « Les archives économiques du palais de Mari », *Syria* 20, p. 97-113.
- Durand J.-M., 1990, « La Cité-État d'Imâr à l'époque des rois de Mari », *MARI* 6, p. 39-92.
- 1997, *Les Documents épistolaires du palais de Mari, tome I*, LAPO 16, Paris.
- 1998, *Les Documents épistolaires du palais de Mari, tome II*, LAPO 17, Paris.
- 2000, *Les Documents épistolaires du palais de Mari, tome III*, LAPO 18, Paris.
- 2002, *Florilegium marianum VII. Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, Mémoires de NABU 8, Paris.
- & Charpin D. (éd.), 2001, *Mari, Ébla et les Hourrites: dix ans de travaux. Actes du colloque international (Paris, mai 1993). Deuxième partie*, Amurru 2, Paris.
- Eidem J., 2011, *The Royal Archives from Tell Leilan. Old Babylonian Letters and Treaties from the Lower Town Palace East*, PIHANS 117, Leyde.
- Guichard M., 1999, « Les mentions de la Crète à Mari », dans A. Caubet (éd.), *L'Acrobate au taureau. Les découvertes de Tell el-Dab'a et l'archéologie de la Méditerranée orientale*, Paris, p. 165-177.
- 2013, « Bédouins et sédentaires en Ida-Maraş », *Semitica* 55, p. 61-74.
- Jean Ch.-F., 1939a, « Excerpta de la correspondance de Mari », *RÉS*, p. 62-69.
- 1939b, « *Biḫrum*, dans les *Lettres de Mari* », *RA* 36, p. 112.
- Lafont B., 1992, « Messagers et ambassadeurs dans les archives de Mari », dans Charpin et Joannès 1992, p. 167-183.
- 2001, « Relations internationales, alliances et diplomatie au temps des
- Lambert W.G., 1960, *Babylonian Wisdom Literature*, Oxford.
- Larsen M.T., 2008, « The Middle Bronze Age », dans J. Aruz, K. Benzel & J.M. Evans (éd.), *Beyond Babylon. Art, Trade, and Diplomacy in the Second*

- Millennium B.C.*, New York / New Haven / Londres, p. 13-17
- Lauinger J., 2015, *Following the Man of Yamhad: Settlement and Territory at Old Babylonian Alalah*, CHANE 75, Leyde / Boston.
- Limet H., 1986, *Textes administratifs relatifs aux métaux*, ARM 25, Paris.
- Margueron J.-Cl., 2004, *Mari, métropole de l'Euphrate au III<sup>e</sup> et au début du II<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.*, Paris.
- Miglio A. E., 2014, *Tribe and State. The Dynamics of International Politics and the Reign of Zimri-Lim*, GSANE 8, Piscataway, NJ.
- Parrot A., 1937, « Les fouilles de Mari. Troisième campagne (hiver 1935-1936) », *Syria* 18, p. 54-84.
- 1958, Le palais, architecture. Mission archéologique de Mari II/1, BAH 68, Paris.
- 1974, *Mari capitale fabuleuse*, Paris.
- Sasson J. M., 1984, « Zimri-Lim Takes the Grand Tour », *BiAr*, p. 245-251.
- 2015, *From the Mari Archives. An Anthology of Old Babylonian Letters*, Winona Lake.
- Schaeffer C. F.-A., 1939, « Aperçu de l'histoire d'Ugarit d'après les découvertes faites à Ras Shamra », dans C. F.-A. Schaeffer, *Mission de Ras Shamra III. Ugaritica. Études relatives aux découvertes de Ras Shamra. Première série*, BAH 31, Paris, p. 3-52.
- 1952, « Fouilles à Ras-Shamra-Ugarit (campagne 1951) », *CRAIBL* 96, p. 234-241.
- Singer I., 1999, « A Political History of Ugarit », dans W. G. E. Watson & N. Wyatt, *Handbook of Ugaritic Studies*, HdO 1/39, Leyde, p. 603-733.
- Veenhof K. R., 1982, « Observations on some Letters from Mari (ARM 2, 124; 10, 4; 43; 84; 114) with a Note on *tillatum* », *RA* 76, p. 119-140.
- de Vaux R., 1937, « Les textes de Ras Shamra et l'Ancient Testament », *Revue Biblique*, p. 526-555.
- Villard P., 1984, « Un voyage de la cour de Mari vers l'Ouest? », ARM 23, Paris, p. 457-175.
- 1986, « Un roi de Mari à Ugarit », *UF* 18, p. 387-412.
- 1992, « Le déplacement des trésors royaux d'après les archives royales de Mari », dans Charpin & Joannès 1992, p. 195-205.
- 2001, « Les administrateurs de l'époque de Yasmah-Addu », dans Durand et Charpin 2001, p. 9-140.
- Ziegler N., 2011, « Iddin-Dagan, un gestionnaire à Tâbatum », *RA* 105, p. 17-34.

